

**MACINNES**  
**SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE**  
**AU CAPITAL DE 650 000 EUROS**  
**SIEGE SOCIAL : 258, RUE DU ROUND DU BIOU**  
**34980 ST CLEMENT DE RIVIERE**  
  
**887 949 568 RCS MONTPELLIER**

---

**PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE**  
**EN DATE DU 24 JUIN 2025**

**PROPOSITION DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT**  
**DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024**

**TROISIEME RESOLUTION**

L'assemblée générale approuve la proposition de la gérance et après avoir constaté que les comptes font apparaître un bénéfice de 12 224 euros, décide de l'affecter de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice : 12 224 euros

En totalité au compte « Report à nouveau » : 12 224 euros  
*Qui s'élèvera ainsi à -22 546 euros*

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Signé par :  
  
64004B2F43144EF...

---

Certifié conforme  
La gérance  
Monsieur Dorian LOTTHE-MARSHALL

**MACINNES**  
SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE  
AU CAPITAL DE 650 000 EUROS  
SIÈGE SOCIAL : 258, RUE DU ROUND DU BIOU  
34980 ST CLEMENT DE RIVIERE

887 949 568 RCS MONTPELLIER

---

## **COMPTES ANNUELS**

**EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2024**

**CERTIFIÉS CONFORMES**

**LA GERANCE**

Signé par :  
  
64004B2F43144EF...

Désignation de l'entreprise		SARL MACINNES		258 RUE DU ROUND DU BIOU		Néant <input type="checkbox"/>		
Adresse de l'entreprise		34980 SAINT-CLEMENT-DE-RIVIERE		Durée de l'exercice en nombre de mois *		12		
SIRET		8 8 7 9 4 9 5 6 8 0 0 0 1 8		Durée de l'exercice précédent *		12		
				Exercice N clos le		31122024		
				Exercice N-1 clos le		31122023		
<b>ACTIF</b>				Brut 1		Amortissements-Provisions 2		
				Net 3		Net 4		
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations { incorporelles	Fonds commercial*	010	012				
		Autres*	014	016				
	Immobilisations corporelles*	028	030					
	Immobilisations financières* (1)	040	042	521 777		521 777	514 417	
	<b>Total I (5)</b>	044	048	<b>521 777</b>		<b>521 777</b>	<b>514 417</b>	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052				
		Marchandises *	060	062				
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066					
	Créances (2)	{ Clients et comptes rattachés * Autres * (3)	068	070	14 400		14 400	
			072	074	334		334	10 000
	Valeurs mobilières de placement	080	082	72 988		72 988	71 398	
	Disponibilités	084	086	25 143		25 143	20 708	
	Charges constatées d'avance *	092	094					
	<b>Total II</b>	096	098	<b>112 864</b>		<b>112 864</b>	<b>102 106</b>	
	<b>Total général (I + II)</b>	110	112	<b>634 641</b>		<b>634 641</b>	<b>616 523</b>	
<b>PASSIF</b>				Exercice N NET		Exercice N-1 NET		
				1		2		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *			120		650 000	650 000	
	Ecart de réévaluation			124				
	Réserve légale			126				
	Réserves réglementées*			130				
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131 )			132				
	Report à nouveau			134		(34 770)	(26 102)	
	Résultat de l'exercice			136		12 224	(8 669)	
	Subventions d'investissement			137				
	Provisions réglementées			140				
	<b>Total I</b>			142		<b>627 454</b>	<b>615 230</b>	
Provisions pour risques et charges			154					
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées			156				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			164				
	Fournisseurs et comptes rattachés *			166		1 069	1 038	
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA 169 ) 5 863 )			172		6 118	255	
	Comptes courants d'associés			173				
	Autres dettes			175				
	Produits constatés d'avance			174				
<b>Total III</b>			176		<b>7 187</b>	<b>1 293</b>		
<b>Total général (I + II + III)</b>				180		<b>634 641</b>	<b>616 523</b>	
RENOVIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	53 677	(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise: <b>SARL MACINNES</b>		Néant		
A - RÉSULTAT COMPTABLE		Exercice N clos le <b>31122024</b>		Exercice N-1 clos le <b>31122023</b>		
		1		2		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	209	210			
	Production vendue { biens dont export et livraisons / services * intracommunautaires }	215	214			
		217	218	72 000		
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		222			
	Production immobilisée *		224			
Subventions d'exploitation reçues		226				
Autres produits		230				
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)			232	72 000		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)		234			
	Variation de stock (marchandises) *		236			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)		238			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*		240			
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier : ..... - immobilier : .....)		242	6 573	3 449	
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243	244	6 031	255	
	Rémunérations du personnel *		250	42 000		
	Charges sociales (cf. renvoi 380 du 2033-D)		252	10 370		
	Dotations aux amortissements * (dont amortissement du fonds de commerce article 39, 1-2°, al.3 du CGI)	255	254			
	Dotations aux provisions		256			
	Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * / dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles }	259 / 260	262	2 837	274	
	Total des charges d'exploitation (II)			264	67 811	3 977
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			270	4 189	(3 977)	
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)		280	1 812	1 531	
	Produits exceptionnels (IV)		290		15 000	
	Charges financières (V)		294	(6 223)	6 223	
	Charges exceptionnelles { Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) / Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) }	347	300		15 000	
		348				
	Impôts sur les bénéfices * (VII)		306			
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)			310	12 224	(8 669)	
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	12 224	
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*		316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		318			
	Provisions non déductibles*		322			
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)		324			
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247	330			
	écarts de valeurs liquidatives sur OPC*	248				
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))	249	251			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		998			
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		999			
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997		
Déductions	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986	989	138		
	Jeune entreprise innovante (44. sexies A)					
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)		991	992	342	
	ZFA NG (44 quaterdécies)	345	344	993		
	Zone franche urbaine (44 octies A)	987	127	181		
	dont divers* { Créance due au report en arrière du déficit / Déduction exceptionnelle (art 39 decies A) / Déduction exceptionnelle (art 39 decies D) }	346	655	641	350	8 492
		643	645	647		
		648	649	990		
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2	352	3 732	354
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)		356			
	Déficits antérieurs reportables : *.....36.762.....dont imputés sur le résultat :			360	3 732	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS		Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2	370		372	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

# ANNEXE

# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **634 641** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **73 812** euros et un total **charges** de **61 588** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **12 224** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2024** et finit le **31/12/2024**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

## **Immobilisations**

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

## Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

## Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

## Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

## Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.